

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Permabond A1046

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond A1046

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Agent d'étanchéité.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives GmbH  
Niederkasseler Lohweg 18  
40547 Düsseldorf  
Germany  
info.europe@permabond.com

Fabricant Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

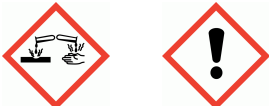
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

## Permabond A1046

<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contient</b>	BENZYL METHACRYLATE, HYDROXYPROPYL METHACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE, ACIDE ACRYLIQUE, HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE, tert-AMYL HYDROPEROXIDE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>BENZYL METHACRYLATE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 2495-37-6	Numéro CE: 219-674-4
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119960155-39-XXXX
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
STOT SE 3 - H335	
<b>HYDROXYPROPYL METHACRYLATE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 27813-02-1	Numéro CE: 248-666-3
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490226-37-XXXX
<b>Classification</b>	
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	

## Permabond A1046

<b>BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 55818-57-0	Numéro CE: 500-130-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490020-53-XXXX	
<b>Classification</b>			
Skin Sens. 1 - H317			
<b>ACIDE ACRYLIQUE</b>			<b>1-&lt;3%</b>
Numéro CAS: 79-10-7	Numéro CE: 201-177-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452449-31-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 3 - H226			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 4 - H312			
Acute Tox. 4 - H332			
Skin Corr. 1A - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT SE 3 - H335			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 2 - H411			
<b>HYDROPEROXYDE DE <math>\alpha,\alpha</math>-DIMÉTHYLBENZYLE</b>			<b>1 -&lt; 2.5%</b>
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX	
<b>Classification</b>			
Org. Perox. E - H242			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 4 - H312			
Acute Tox. 3 - H331			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT SE 3 - H335			
STOT RE 2 - H373			
Aquatic Chronic 2 - H411			
<b>ETHYLÈNE-GLYCOL</b>			<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX	
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 4 - H302			
STOT RE 2 - H373			

## Permabond A1046

<b>tert-AMYL HYDROPEROXIDE</b>			<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 3425-61-4	Numéro CE: 222-321-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119964027-36-XXXX	
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 3 - H226			
Org. Perox. A - H240			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

## Permabond A1046

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

**Description d'usage** Adhésif. Agent d'étanchéité.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACIDE ACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m<sup>3</sup>

##### ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m<sup>3</sup> vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m<sup>3</sup> vapeur

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

### BENZYL METHACRYLATE (CAS: 2495-37-6)

## Permabond A1046

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.2 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.94 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - eau douce; 0.0216 mg/l Travailleurs, Industrie - eau de mer; 0.00216 mg/l Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 1.3 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; 0.165 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau douce); 0.888 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau de mer); 0.0888 mg/kg

### HYDROXYPROPYL METHACRYLATE (CAS: 27813-02-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.7 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.904 mg/l eau de mer; 0.904 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 6.28 mg/kg Sédiments (eau de mer); 6.28 mg/kg Sol; 0.727 mg/kg

### BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE (CAS: 55818-57-0)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.17 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 33 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.1 mg/l eau de mer; 0.01 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 35.8 mg/kg Sédiments (eau de mer); 3.58 mg/kg Sol; 7.1 mg/kg

### ACIDE ACRYLIQUE (CAS: 79-10-7)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 30 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1 mg/cm <sup>2</sup>
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.003 mg/l rejet intermittent; 0.001 mg/l eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.9 mg/l Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg p.c. /jour Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg p.c. /jour

### HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE (CAS: 80-15-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6 mg/m <sup>3</sup>
-------------	--

## Permabond A1046

<b>PNEC</b>	Travailleurs - eau douce; 0.0031 mg/l
	Travailleurs - eau de mer; 0.00031 mg/l
	Travailleurs - rejet intermittent; 0.031 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg
	Travailleurs - Station d'épuration des eaux usées; 0.35 mg/l
	Travailleurs - Sédiments (eau douce); 0.023 mg/kg
	Travailleurs - Sédiments (eau de mer); 0.0023 mg/kg
	Travailleurs - Sol; 0.0029 mg/kg

### ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg p.c. /jour

<b>PNEC</b>	eau douce; 10 mg/l
	eau de mer; 1 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
	Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
Sol; 1.53 mg/kg	

### tert-AMYL HYDROPEROXIDE (CAS: 3425-61-4)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.78 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg

<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.012 mg/l
	- eau de mer; 0.0012 mg/l
	- rejet intermittent; 0.012 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 3.3 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.4374 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0437 mg/kg
- Sol; 0.0804 mg/kg	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

## Permabond A1046

<b>Protection des mains</b>	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: $\geq 0.4$ mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: $\geq 0.4$ mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
<b>Protection respiratoire</b>	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Vert.
<b>Odeur</b>	Acrylique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non pertinent.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	$>100^{\circ}\text{C}$
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.



## Permabond A1046

Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	≈9000 mPa s @ 23°C Thixotropic
Propriétés comburantes	Non disponible.

### 9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.
---------------------	----------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.
------------	---

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
--------------------------------------	--

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.
---------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Initiateur de radicaux libres.
------------------------	---

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
-----------------------	---

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Irritant pour la peau.
----------------------	------------------------

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
--	--

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-------------------------	--

### Danger par aspiration

Danger par aspiration	Aucunes dans les conditions normales.
-----------------------	---------------------------------------

## Permabond A1046

**Inhalation** À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 3 980,0  
mg/kg)

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée** 2 000,1  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub>** Pas d'information disponible.  
inhalation)

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1).  
Complètement réversible en 72 heures. Légèrement irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Non irritant.  
graves/irritation oculaire

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:  
Sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 500 mg/kg, Orale, Rat

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## Permabond A1046

### HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 2 000,1 mg/kg)

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Moyennement irritant.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Des études épidémiologiques ont démontré une sensibilisation cutanée.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

## Permabond A1046

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

### BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Méthode: OCDE 404, Lapin Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL >900 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: >=1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

## Permabond A1046

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

### ACIDE ACRYLIQUE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 405,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 3,6

**Espèces** Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Lapin Très corrosif.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Lapin Corrosif

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL >=78 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - NOAEL 460 mg/l, Orale, Rat P, F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Foetotoxicité: - NOAEC: >= 0.673 mg/l, Inhalatoire, Lapin

## Permabond A1046

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

### HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 328,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l) 1,37

Espèces Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Fortement irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: No

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

## Permabond A1046

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq 100$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données de test particulières disponibles.

## ETHYLÈNE-GLYCOL

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 500,0

**Espèces** Souris

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur trois générations - NOAEL  $> 1000$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEC: 150 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat

## Permabond A1046

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

### tert-AMYL HYDROPEROXIDE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 582,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 446,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 2,425

**Espèces** Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Test de Ames: Positif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - NOAEL 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique



## Permabond A1046

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 4.67 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heures: 0.899 mg/l, Desmodemus subspicatus  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: 2.28 mg/l, Desmodemus subspicatus

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 4.21 mg/l, Daphnia magna

#### HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 493 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 97.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
NOEC, 72 heures: 97.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

#### BISPHENOL A EPOXY DIACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: > 100 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 16 mg/l, Daphnia magna

## Permabond A1046

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

### ACIDE ACRYLIQUE

#### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 222 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 24 heures: 270 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 heures: 95 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.04 mg/l, Desmodismus subspicatus  
CE<sub>50</sub>, 96 heures: 0.17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>20</sub>, 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 19 mg/l, Daphnia magna

### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

### ETHYLÈNE-GLYCOL

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 96 heures: 6500 - 13000 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>20</sub>, 0.5 heure: 1.995 mg/l, Boues activées

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 7 jours: 15380 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 7 jours: 8590 mg/l, Daphnia magna

### tert-AMYL HYDROPEROXIDE

#### toxicité aquatique aiguë

## Permabond A1046

<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 6.7 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 1.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 3 heures: 138 mg/l, Boues activées

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 74%: 28 jours

#### HYDROXYPROPYL METHACRYLATE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 94.2%: 28 jours

#### ACIDE ACRYLIQUE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 81%: 28 jours

#### HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE

**Biodégradation** La substance est facilement biodégradable.

#### ETHYLÈNE-GLYCOL

**Biodégradation** Eau - Dégradation 90 - 100%: 10 jours

#### tert-AMYL HYDROPEROXIDE

**Biodégradation** Eau - 0%: 7 jours

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### ACIDE ACRYLIQUE

**Coefficient de partage** log Kow: 0.46

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

**Coefficient d'adsorption/désorption** - log Koc: 2.57 @ 25°C

# Permabond A1046

## ACIDE ACRYLIQUE

Tension de surface 69.6 mN/m @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Permabond A1046

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 Juin 2020 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Date de révision</b>	11/10/2021
<b>Révision</b>	9
<b>Remplace la date</b>	26/04/2019
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H240 Peut exploser sous l'effet de la chaleur. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.